



DOSSIER D'INSCRIPTION

Merci de coller une photo récente

- Je sollicite :**
- mon inscription (*cas d'une personne majeure*)
 - l'inscription de mon fils de ma fille
 - Cours collectif Cours individuel

OPTIONS CHOISIES :

- KARATÉ - SELF DÉFENSE BODY KARATÉ SELF-DÉFENSE FÉMININE
- MÉDITATION CROSSFIT BOXE - MMA (KARATÉ MIX) COACHING INDIVIDUEL

Je suis intéressé (e) par une pratique :

- Éducative et ludique Découverte & mise en forme Traditionnelle et philosophique
- Compétition sportive (*passport+ licence fédérale de la discipline obligatoire*)

- SITES DE PRATIQUES :**
- Dôjô BONPLAND (*La Rochelle*) Gymnase DESCARTES (*Port-neuf*)
 - Dôjô Bongraine (*Les Minines*) Autre lieu

NOM DE L'ÉLÈVE : **PRÉNOM :**

Date et lieu de naissance :
Nationalité :
Profession : **Tél :**
Email :@.....
Niveau d'étude :
Situation Personnelle :
 Célibataire Marié(e) Vie maritalement Divorcé(e)
 Autre :

Poids : **Taille :**
Catégorie : Poussin Pupilles Benjamin
 Minimes Cadet Junior Senior
N° de sécurité sociale :
Nom de votre mutuelle :
Nom de votre assurance :

- Avez-vous une :** "Responsabilité Civile" oui non "Individuelle accident" oui non (*)
 Dans l'éventualité où vous n'avez pas ces garanties, comptez-vous souscrire à une assurance ? oui non
 Je souhaite : commander un passport sportif (+ 23 €) adhérer à la FFKDA (+ 37 €) FFSU Autre instance fédérale

ADRESSE PERSONNELLE

Code Postal : Commune :

POUR LES MINEURS ET LES ÉTUDIANTS :

Adresse parentale :
Code Postal : **Commune :** **Tél (parents) :**
Nom de l'École fréquentée : **classe ou année d'étude :**
Situation parentale : **Nom prénom mère :** **Profession :**
Nom prénom père : **Profession :**
Personne à prévenir en cas de nécessité :

PARCOURS & NIVEAU :

Activité(s) sportive autrefois pratiquée(s) : **Nombre d'années de pratique :**
Pour les disciplines martiales et sports de combats
Nom de votre ancien club : **Style :** **Ville :**
Nom-prénom-grade de votre ancien professeur :
Autre discipline actuellement pratiquée : **Niveau :**
Grade : **Palmarès :**
Techniques favorites : **kata(s) favori(s) :**

Comment avez-vous connu ERAM 17 KSCB-MMA ? **Information :** les dons au bénéfice d'ERAM 17 KSCB-MMA sont les bienvenus. Notre association utilise les compétences et contributions de ses généreux bienfaiteurs et supporters. Un reçu permettra à ses donateurs de prétendre à des réductions d'impôts. Votre aide, si minimes ou ponctuelle soit-elle, sera naturellement appréciée. Veuillez nous faire connaître le ou les domaines(s) dans lesquels vous pourrez apporter une aide (*économique, organisation, transport, publicité, bricolage, entretien, recherche de sponsors, communication,...*).....

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur officiel du club et m'engage à m'y conformer.
 La Rochelle, le.....20.....
 Mention « **lu et approuvé** »
 Signature de l'adhérent ou de son représentant légal

EXTRAIT SIMPLIFIÉ DU REGLEMENT INTERIEUR

Notre école a choisi un apprentissage progressif et éducatif des techniques professées. Dans le but de préserver la santé des pratiquants, ceux qui sont peu respectueux de leur partenaire ou des installations pédagogiques se verront exclus des cours. "**Se faire plaisir en toute sécurité**" sont les maîtres mots de notre enseignement.

L'inscription prise à l'ERAM 17 KSCB-MMA comporte l'**engagement formel** (de la part des parents, ou de l'élève majeur) de se conformer au **règlement intérieur** officiel et aux **conditions** suivantes :

- Respect de la discipline intérieure du club, en particulier : assiduité aux cours, respect des horaires; **ne pas quitter le tapis sans en avoir demandé l'autorisation**; ne pas omettre de saluer en montant sur le tapis, et en le quittant; être correct dans son langage; éviter d'être bruyant. Le kimono blanc - le gi - et la ceinture - l'obi - doivent être dans un état exemplaire.

- Respect de quelques règles élémentaires **d'hygiène** : propreté, ongles coupés courts, s'abstenir de monter sur le tapis dans le cas de verrues plantaires ou de maladies de peau (*en aviser le professeur*); ne pas fumer dans les locaux.

- L'adhérent s'oblige à l'utilisation des vestiaires avant toute activité au sein du club. La mise à disposition des équipements : vestiaires, douches, WC, coin détente, entraîne le respect de ceux-ci. Toute détérioration par l'adhérent entraîne des réparations à sa charge.

- Le port de tout **objet métallique** susceptible de blesser un partenaire (*chaîne, montre, bague, boucle d'oreille, etc...*) est **interdit pendant le cours**.

- Il est **interdit de filmer les séances** ou de prendre des photos sans autorisation préalable. Le Dojo se réserve le **droit d'utiliser les photographies et vidéos** prises pendant les cours et les stages pour illustrer ses supports de communication.

- **Éviter d'amener des objets de valeur**. ERAM17 KSCB-MMA décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, d'échange, d'oubli ou de détérioration d'objets personnels.

- L'adhérent estime que sa condition physique et son état de santé lui permettent de suivre les cours dispensés et les installations du club. La souscription d'une assurance de **responsabilité civile est obligatoire** pour chaque pratiquant.

- Par mesure d'hygiène le port de claquettes est obligatoire pour tous vos déplacements en dehors du tatami. Il est vivement conseillé d'avoir une bouteille d'eau à portée de main afin de pouvoir vous hydrater durant la pause collective (*chokushu*). Par mesure de sécurité il est formellement **interdit de poser votre bouteille d'eau, boîte de protèges dents ou tout autre objet sur le tatami** pouvant se briser et occasionner des blessures corporelles.

- L'adhérent majeur ou les parents de l'adhérent mineur donne leur accord pour le retrait des chèques de cotisation et ne peuvent en aucun cas y faire opposition. Les cotisations annuelles de saison sont **forfaitaires**. **Les options et/ou demandes additives** (*kimono, stage, passeport, coaching, adhésion fédérale, cours individuel, équipements de protection,...*) **sont facturées en sus du montant de cotisation de base forfaitaire**. Le paiement des forfaits et options doivent s'effectuer impérativement **avant le deuxième cours**. Toute personne ne respectant pas cette règle pourra être refusée et ses demandes annulées. Vous ne pourrez démarrer l'entraînement qu'une fois votre cotisation réglée.

La cotisation est un abonnement et ne présage pas de l'assiduité, elle n'est ni remboursable ni transmissible. Aucun remboursement ne sera effectué, même si l'adhérent doit quitter le club pour une raison quelconque (*changement de domicile, maladie, épidémie sanitaire...*). Il est possible néanmoins de reporter la cotisation forfaitaire sur demande écrite et en fonction du motif (*médical ou non*). Sauf information contraire, il n'y a **pas d'entraînements durant les jours fériés et les vacances scolaires**.

- Les parents sont priés de **reprendre leur enfant à la fin des cours à l'intérieur de la salle**. Ils sont responsables de leur trajet et conduite. Les parents qui désirent assister au cours de leur enfant doivent **le faire en silence et ne pas intervenir** pendant les séances.

- Aucun élève, quel que soit son grade, ne pourra s'entraîner dans un autre club, ni se présenter à un passage de grade, une formation fédérale ou à une compétition officielle sans l'assentiment du professeur de l'Ecole Rochelaise des Arts Martiaux KSCB MMA.

- Les parents sont priés **d'accompagner** leurs enfants mineurs aux activités du club, de prévoir le transport - l'hébergement - le (s) repas - et de réunir l'ensemble des documents administratifs exigés par les organisateurs des rencontres et événements.

Fait à.....le

Signature, précédée de la mention manuscrite "**Lu et approuvé**"

Pour une même famille d'adhérent une réduction de 5 % est accordée au **2^e membre sur la cotisation du club, 15 % au 3^e**. Avantage non cumulable avec les **primes de parrainage du DÔJÔ** :

PARRAINAGE

- 5 % de réduction pour **1 parrain** adhérent et **1 ami filleul** ;
- **10 %** pour **1 parrain** et **2 amis filleuls** ;
- **15 %** pour **1 parrain** et **3 amis filleuls** ;
- **12 amis parrainés** = 1 cotisation annuelle offerte

Si vous les aimez faites les bouger !

FORFAITS DE COTISATIONS CLUB*

ENFANTS

ADULTES

PASSES & FORFAITS

	Cours Collectif		individuel	
	Saison	Mois	Sur RV	
Karaté - Self Défense <small>1 cours /semaine</small>	○ 210 €	○ 45 €	○ 38 €/ h	
Karaté - Self Défense <small>2 cours à 3 cours /semaine</small>	○ 266 €	○ 48 €		
Stages vacances <small>1 cours /semaine et par groupe d'âge</small>	○ 20 €	○ 49 €	○ 20 €/stage	
Karaté - Self Défense <small>1 à 2 cours /semaine</small>	○ 238 €	○ 49 €	○ 50 €/ h	
Karaté - Self Défense <small>1 à 3 cours /semaine</small>	○ 306 €	○ 53 €		
Boxe-MMA (Karaté Mix) <small>1 cours /semaine + 1 accès libre</small>	○ 330 €	○ 59 €	○ 65 €/ h	
Self Défense féminine <small>1 cours /semaine</small>	○ 229 €	○ 47 €	○ 38 €/ h	
Cross Training <small>1 cours /semaine</small>	○ 390 €	○ 59 €	○ 69 €/ h	
Body Karaté <small>1 cours /semaine</small>	○ 229 €	○ 47 €	○ 50 €/ h	
Méditation <small>3 cours /mois</small>	○ 350 €		○ 60 €/ h <small>cours sur RV</small>	
Self Défense féminine <small>10 cours (10 h valables 6 mois)</small>	○ 159 €			
Karaté - Self Défense <small>10 cours (10 h valables 6 mois)</small>	○ 189 €			
2 stages perfectionnement Karaté et/ou Self Défense <small>Samedi et/ou dimanche</small>			○ 40 €	
3 h Méditation enfant <small>(valables 6 mois)</small>			○ 92 €	
12 h Méditation enfant <small>(valables 6 mois)</small>			○ 180 €	
Coaching 2 Vie <small>sur RV</small>			○ Sur devis	
Cours d'essai : <small>(déductible du prix d'un forfait si il est pris dans les 7 jours suivants)</small>	○ 45 €			

DEMANDE DE LICENCE (S) & PASSEPORT(S)

OBLIGATOIRE POUR LES COMPÉTITIONS FÉDÉRALE (S)

FFKDA	○ 37 €	○ Passeports 23 €
Autre licence fédérale	○	€
<small>Prévoir le montant indiqué sur le barème fédéral de la saison. À régler sur un chèque à part</small>		
FFSU	○	€

PAIEMENT

Cotisation club forfaitaire * :

Montant option (s) : **Montant total à payer** :

Modalité : Au comptant Versement en plusieurs fois
(40 % première séance + 30 % à la fin du mois + 30% le mois suivant)

CHÈQUE (S)

Titulaire du chèque :

○ 2 fois : +

○ 3 fois : +

ESPÈCES

.....€
En cas de règlement en plusieurs fois en espèces, il vous faudra prévoir un chèque de caution que l'on vous rendra une fois l'ensemble de l'inscription réglée !

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 certificat médical 2 enveloppes timbrées 1 photo
- Kimono karaté + ceinture Votre règlement selon la modalité choisie